TERMES DE RÉFÉRENCE

Renforcement des capacités à mesurer et valoriser financièrement le capital naturel dans la stratégie de développement industrielle et diversification économique du Gabon

I. Contexte

En juin 2020, l'équipe de pays des Nations Unies au Gabon a reçu l'approbation pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : Le Gabon et les ODDs « Au-delà du pétrole » : financer une transition rapide et durable d'une économie « brune » à une économie «verte».

Le Gabon a placé depuis 2009 le développement durable au cœur de sa planification stratégique nationale de développement, avec l'ambition de devenir la première véritable « économie verte » en Afrique. Son Plan stratégique Gabon Emergent (PSGE 2009-2025) a adopté le "Gabon vert" comme pilier central, visant à accélérer la transition de l'économie basée sur l'extraction (pétrole, mines) vers une économie verte et durable.

Avec l'adoption en 2015 de l'Agenda 2030, cette vision a été pleinement harmonisée avec les ODDs. Il ne fait aucun doute que la réalisation des ODD au Gabon implique la transition vers une économie entièrement verte - et réciproquement. Cela reste cependant encore une vision plutôt qu'une réalité concrète. Il n'y a pas encore eu d'alignement systématique du financement - national et international, public et privé - sur la vision stratégique du PSGE1 ou des ODDs. À ce jour, bien qu'une certaine diversification économique ait été accomplie, la trajectoire de développement du Gabon, pour l'instant, reste largement dépendante des industries extractives : la soi-disant « économie brune ».

La crise COVID-19 qui évolue rapidement à des effets contradictoires : elle accentue la nécessité de s'appuyer sur les flux de revenus pétroliers au moment même où ceux-ci chutent en raison du choc mondial lié aux prix. Le Gabon et l'ONU Gabon ont cependant fait ensemble des progrès significatifs pour amorcer la transition tant attendue. L'ONU Gabon contribue déjà à la mise en œuvre de l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CA.FI), qui exploite un partenariat international pour maintenir ce "bien public mondial" vital. L'ONU Gabon soutient également le Gabon via la "promesse climatique" du PNUD pour soutenir l'examen national volontaire du pays et renforcer ses engagements en matière d'environnement et de changement climatique; et dans un nouveau mécanisme de financement révolutionnaire, la Norvège fournira au Gabon (encore une fois, par le biais du CA.FI) 150 millions de dollars au Gabon en "paiements basés sur la performance dans la réduction des émissions de C02 en sauvegardant davantage ce poumon planétaire essentiel qu'est la forêt, deuxième en importance (après la forêt amazonienne)". Ceci offre une opportunité unique pour financer le chemin du Gabon vers les ODDs - mais seulement s'il peut démontrer le lien intrinsèque entre la préservation de la forêt et la promotion de moyens de subsistance durables dans une économie entièrement verte.

Ce programme conjoint nouvellement approuvé vise à aider le Gabon à mettre en place un cadre de financement national intégré (INFF) "profondément vert", alignant les financements publics et privés sur la réalisation jumelée des ODD et la transition vers une véritable économie verte, y compris un budget sensible au genre. Cela accélérera la réalisation de l'Agenda 2030 (et de l'Agenda 2063 de l'Union africain) au niveau national et renforcera le

rôle de premier plan du Gabon dans la lutte contre le changement climatique aux niveaux continental et international.

Dans le cadre du Programme de renforcement des capacités pour l'élaboration et l'utilisation de Tableaux des Ressources et Emplois Etendus à l'Environnement (TRE-EE) en Afrique, le Gabon a bénéficié d'une assistance technique de la Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA), du PNUD ainsi que de plusieurs autres partenaires techniques, en vue de l'élaboration pilote des comptes de la forêt.

L'objectif de ce programme est de faciliter la pratique de la comptabilité économique et environnementale dans les pays africains, en mettant en œuvre les manuels internationaux de référence en la matière, notamment le Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 2008 et le Cadre central du Système de Comptabilité Economique et Environnementale de 2012 (SCEE-CC). De façon spécifique, il s'agit de renforcer les capacités des pays à l'élaboration des TRE-EE, considérés comme un bon point d'entrée dans le domaine.

Des statistiques économiques et environnementales de haute qualité sont des intrants importants pour la formulation de politiques et la prise de décision basées sur des données factuelles. Pour mesurer le développement durable, nous avons besoin de statistiques et de comptes sur la richesse, qui intègrent et comptabilisent le capital naturel (y compris la terre, l'air, l'eau, les écosystèmes et les organismes vivants), le capital humain et le capital social au-delà des mesures économiques traditionnelles telles que le Produit intérieur brut (PIB).

En appui du renforcement des capacités du système statistique national du Gabon à mesurer et valoriser le capital naturel dans ses stratégies de développement, il a été organisé un atelier de renforcement des capacités nationales en vue de mesurer et valoriser le capital naturel dans les stratégies nationales de développement du 27 au 5 mai 2022 à Libreville au Gabon.

Le PNUD et la CEA cherchent à recruter un consultant national pour mettre en œuvre les recommandations de l'atelier de Libreville de mai 2022 notamment celles portant sur la mise en place et l'accompagnement/formation technique d'un comité technique d'une part et l'élaboration d'une base de données fiables pour l'élaboration des comptes de l'environnement et la valorisation du capital naturel au Gabon d'autre part.

II. Nature et description du travail attendu

Sous la supervision conjointe du Bureau du PNUD au Gabon et le Bureau sous-régional de la Commission économique pour l'Afrique centrale, le consultant effectuera les tâches suivantes :

1. Elaborer le décret officiel instituant la création et les missions d'un Comité Technique tel que recommandé à l'atelier de Libreville de mai 2022, chargé de suivre le projet de valorisation du capital naturel en lien avec la stratégie de développement économique du Gabon,

2. Former et animer le futur Comité Technique qui sera constitué au Gabon sur la compréhension générale du système des comptes économiques en lien avec le capital naturel et l'environnement, ainsi que la méthodologie de production d'un tableau ressources emploi étendu à la valorisation du capital naturel ;

3. Élaborer avec l'appui de toutes les parties prenantes au projet, une base de données de l'état des lieux du capital naturel ciblée sur les intrants les plus importants valorisables économiquement, susceptibles de générer des recettes significatives au profit du financement de projets de diversification industrielle et de développement économique du pays.

III. Livrables

- Un projet de décret installant le comité technique gabonais chargé de valoriser le capital naturel et suivre son processus de validation politique auprès des différents organes administratifs gabonais ;
- Une base de données exhaustive interministérielle de l'état des lieux du capital naturel au Gabon ciblée sur les entrants les plus importants valorisables financièrement ;
- Un programme de formation et les comptes rendu des activités du comité technique (séances de formation, programme de travail…) ;
- Un Rapport final de synthèse de la consultation.

IV. Résultats attendus du consultant

Les livrables attendus de cette mission et le calendrier associé sont les suivants :

#	Livrables	Date limite
1	•Un projet de décret installant le comité technique gabonais chargé de valoriser le capital naturel et suivre son processus de validation politique auprès des différents organes administratifs gabonais.	3 semaines après la signature du contrat
2	Programme de formation et compte rendu des activités des séances de formation du comité technique	6 semaines après la signature du contrat
3	Une base de données exhaustive interministérielle de l'état des lieux du capital naturel au Gabon ciblée sur les entrants les plus importants valorisables financièrement.	12 semaines après la signature du contrat
4	Rapport final de synthèse de la consultation	14 semaines après la signature du contrat

V. Indicateurs de performance

La performance du consultant sera évaluée sur la base des éléments suivants :

- Respect du délai des livrables ;
- La qualité rédactionnelle et technique des documents à livrer (Plan détaillé et approche technique, premier draft du rapport, rapport final révisé, base de données format numérique compatible avec un outil de requête de type SQL entre autre…) ;
- Conformité aux objectifs et à la méthodologie indiqués plus haut ;

VI. Durée prévue, rémunération et détails relatifs aux déplacements

La durée prévue de la mission est de 4 mois à compter de la date de signature du contrat, toutefois ce délai ne saurait dépasser le 1 octobre 2022.

Le total des honoraires pour la mission est de US$ 15 000 à payer en quatre versements comme indiqué ci-dessous :

a. Livrable 1 : 25 % après la soumission d'un projet de décret installant le comité technique gabonais chargé de valoriser le capital naturel, avec, entre autres la mise en place du consortium pour la valorisation du capital naturel ;
b. Livrable 2 : 25 % après soumission de rapports de consultations circulaires auprès des structures publiques et privées en charge du suivi du capital naturel (contenu du programme, feuille de présence, compte rendu des réunions, …);
c. Livrable 3 : 25 % après la soumission de la base de données exhaustive interministérielle de l'état des lieux du capital naturel au Gabon ciblée sur les intrants les plus importants valorisables financièrement ;
d. Livrable 4 : 25 % après soumission des rapports finaux et compte rendus de missions (décret, feuille de route, base de données, adhésion du Gabon au projet de consortium pour la valorisation du capital naturel).

VII. Voyages

Le consultant ne fera aucun voyage pour ls besoins immédiats du projet.

VIII. Critères d'évaluation

1. Qualifications académiques: Un diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou plus) en économie, droit, commerce, gestion, développement durable ou dans un domaine connexe est souhaitable.

2. Expérience : Le candidat doit avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience avérée dans au moins un des domaines de travaux cibles tels que : eaux, foret, économie, environnement, services, foncier, finance, climat ou tout autre domaine d'intérêt pour le développement durable, la finance verte et l'économie bleue.

3. Langue : L'anglais et le français sont les langues de travail des Nations Unies. Pour ce poste, la maîtrise du français ou l'anglais (oral et écrit) est requise et la connaissance pratique/opérationnelle de l'autre langue est un atout.